



« ECO-ANXIÉTÉ CHEZ LES ENFANTS ET LES JEUNES (6-18 ANS) EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES »

Appel à projets 2023 du Fonds Houtman pour une RECHERCHE EXPLORATOIRE



DÉFINITIONS ET CONTEXTE

L'anxiété, c'est « un état de trouble psychique lié à la crainte d'une menace, réelle ou imaginaire » (définition issue du dictionnaire de l'Académie française¹). Ou encore, « un état de trouble psychique, plus ou moins intense, s'accompagnant de phénomènes physiques et causé par l'appréhension de faits de différents ordres (définition issue du TLFi²).

L'éco-anxiété (ou anxiété écologique), c'est la perception d'un avenir compromis, d'un monde en péril³. C'est un néologisme qui désigne l'ensemble des émotions liées au sentiment de fatalité face à la dégradation de l'état de la planète, de la pollution au réchauffement climatique, en passant par l'extinction des espèces, etc. Ces émotions sont principalement la peur, la tristesse et la colère, mais peuvent aussi comprendre la frustration, l'impuissance, la culpabilité. L'éco-anxiété peut être liée à une forme de dépression, mais aussi à un sentiment d'inaction ou d'insuffisance des actions prises en faveur du climat, par

les gouvernements et les populations. Alors que chaque jour, dans les médias, mais aussi sur les réseaux sociaux (auxquels les enfants et les jeunes sont surexposés), les informations alarmantes relatives au climat affluent, les actions mises en place, sur le plan individuel ou collectif, peuvent sembler insignifiantes. C'est cette distance aussi qui génère de l'anxiété.

D'après une étude récente de l'UCLouvain, 1 personne sur 10 en Belgique serait fortement impactée par l'urgence climatique. Les femmes et les plus jeunes seraient davantage impactés⁴. Selon une autre étude, publiée en décembre 2021 dans la revue « The Lancet⁵ », et menée auprès de 10.000 jeunes de 16 à 25 ans, « le changement climatique a des implications importantes pour la santé et l'avenir des enfants et des jeunes, mais ils ont peu de pouvoir pour limiter ces dommages, ce qui les rend vulnérables à une anxiété climatique accrue ».

1. <https://www.academie-francaise.fr/>.

2. <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

3. <https://unric.org/fr/eco-anxiete-quand-les-changements-climatiques-impactent-la-sante-mentale/>

4. <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/actualites/1-belge-sur-10-souffre-d-eco-anxiete-severe.html>

5. [https://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196\(21\)00278-3/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196(21)00278-3/fulltext)

Les nouvelles générations sont en effet confrontées à des situations sans précédent et les jeunes semblent être de plus en plus nombreux à connaître cette forme d'anxiété. Véronique Lapaige, médecin-chercheuse ayant réfléchi sur la problématique, estime que 85 % des 15-30 ans se sentent concernés par le changement climatique⁶, sujet omniprésent sur les réseaux sociaux. Refuser de prendre l'avion, arrêter de manger de la viande, ne pas passer son permis de conduire ou encore hésiter à avoir des enfants... autant d'actions qui peuvent être aujourd'hui envisagées par les jeunes pour tenter d'être davantage en adéquation avec un idéal écologique. Écouter ce que les enfants et les jeunes ont à dire et ouvrir des espaces pour que leurs aspirations puissent s'exprimer et être vécues est devenu incontournable⁷.

Il ne faut cependant pas voir l'éco-anxiété uniquement comme un problème. Elle est aussi un moteur de changement, qui peut amener des prises de conscience, permettre la mise en place de comportements et/ou modes de vie différents (davantage éco-responsables), et enclencher des transitions collectives, comme le montrent certains scientifiques⁸. C'est sur cet aspect mobilisateur et porteur pour l'avenir que le Fonds souhaite se concentrer, en commençant par cette recherche.

ORIENTATION DE LA RECHERCHE

Alors que le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies finalise une observation générale sur le droit des enfants à un environnement sain⁹, le Fonds Houtman soutiendra la réalisation d'une recherche exploratoire/d'un état des lieux permettant d'évaluer le sentiment d'éco-anxiété chez les enfants et les jeunes (6-18 ans) en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif général de cette recherche est d'alimenter la réflexion du Comité de Gestion du Fonds Houtman, mais aussi des décideurs à tous niveaux. À l'issue de cette recherche exploratoire, et en fonction de ses résultats, un second appel à projets pourrait voir le jour et déboucher sur le soutien et la mise en place d'actions concrètes permettant de mieux connaître, prévenir ou réduire l'éco-anxiété chez les enfants et les jeunes, de les aider à poursuivre et/ou à se (re)mettre en mouvement et d'accompagner leurs actions.

Le Fonds Houtman souhaite, par le biais de cette recherche, que soient notamment explorées les questions suivantes :

- Quelles sont les principales sources d'anxiété chez les enfants et les jeunes ?
- Parmi celles-ci, quelle est la part de l'éco-anxiété ? Quel est le pourcentage d'enfants et de jeunes éco-anxieux ?
- Quels sont les indicateurs de cette éco-anxiété dans la vie des enfants et des jeunes, et sous quelle(s) forme(s) se traduit-elle ? Quelles en sont les répercussions sur leur vie ?
- Quels éléments permettraient de réduire cette éco-anxiété ?
- Parmi ces éléments, quelle est la part de la mise en mouvement/action ? Lorsqu'elle existe, quelle(s) forme(s) prend-t-elle ou pourrait-elle idéalement prendre ?
- Comment permettre aux enfants et aux jeunes de poursuivre et/ou de se (re)mettre en action et de se projeter dans l'avenir ?
- ...

L'échantillon devra être suffisamment important pour pouvoir nuancer les réponses en fonction de :

- L'âge de l'enfant ou du jeune ;
- Le genre ;
- Le niveau socio-économique de la famille ;
- Le milieu de vie (urbain/rural) ;
- La situation familiale de l'enfant ou du jeune ;
- Le parcours scolaire de l'enfant ou du jeune ;
- Le fait d'être issu ou non de l'immigration (climatique, économique ou autre) ;
- L'éventuelle éco-anxiété des parents ;
- ...

Il importera aussi d'éviter au maximum les biais qui pourraient être liés aux enfants et jeunes ciblés en fonction de leur sensibilité initiale aux sujets environnementaux.

Le territoire de la recherche devrait comprendre au minimum deux grandes villes de Wallonie (au moins deux Provinces différentes représentées), ainsi que des zones rurales, et minimum deux communes de Bruxelles (aux profils socio-économiques différents). Une réelle diversité est recherchée, non seulement au niveau géographique, mais également au sein des publics d'enfants/de jeunes ciblés.

6. <https://www.nationalgeographic.fr/sciences/2020/04/leco-anxiete-le-nouveau-mal-du-siecle>

7. <https://theconversation.com/ce-que-les-enfants-ont-a-nous-dire-sur-la-crise-climatique-123843>

8. Desbiolles, A.(2020). L'Éco-anxiété. Vivre sereinement dans un monde abîmé. Éditions Fayard.

9. <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7069285705641779201/>

FINALITÉS

Sont attendus :

- Une revue de la littérature internationale relative à l'éco-anxiété et aux problèmes soulevés par ce phénomène, mais également relative aux solutions proposées/existantes, aux initiatives déjà mises en place.
- Une enquête auprès des enfants et des jeunes de 6 à 18 ans, la plus large possible, et par le biais de différentes méthodes, les plus participatives possibles (questionnaires, focus groupes, entretiens...).
- In fine des pistes/recommandations pour comprendre comment mieux connaître, prévenir ou réduire le sentiment d'éco-anxiété chez les enfants et les jeunes, les aider à poursuivre et/ou à se (re)mettre en mouvement et accompagner leur besoin d'action(s).

AUTRES CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

- Le projet de recherche présenté (selon le format demandé par le Fonds – voir plus bas) doit être porté par une équipe située en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Il doit reposer sur une équipe stable et compétente (idéalement multidisciplinaire), disposant d'une expérience dans la thématique abordée.
- Le chercheur principal devra être titulaire d'un master, d'un minimum de 3 ans d'expérience dans la recherche ET dans la thématique abordée, et bénéficier de l'encadrement d'un chercheur titulaire d'un doctorat et d'au moins 5 ans d'expérience dans la recherche.
- L'équipe devra s'assurer d'avoir obtenu au préalable l'accord du Comité d'éthique de son institution sur la recherche en question.
- Le projet retenu s'engagera à participer à un suivi par le Comité d'Accompagnement du Fonds Houtman, notamment lors des étapes-clés de choix et/ou constitution de l'échantillon de la recherche et des questions abordées par celle-ci, ainsi que pour d'éventuelles réflexions sur la méthodologie adoptée.
- Le projet devra inclure une évaluation.

SUBSIDIATION

Un montant global de 50.000 € est consacré à cette recherche.

CALENDRIER

- Le dossier de candidature (qui peut être obtenu sur simple demande au Fonds via info@fondshoutman.be) doit être renvoyé au plus tard le **31 août 2023**. A noter : vous recevrez un accusé de réception dans la semaine qui suit le dépôt du dossier. Si vous ne recevez rien, veuillez nous contacter sans tarder.
- Transmission des dossiers **UNIQUEMENT PAR COURRIEL** et sous la forme d'un **PDF UNIQUE** via info@fondshoutman.be.
- La sélection finale sera opérée et la décision communiquée **fin octobre 2023**.
- Une convention sera alors signée avec le Fonds, pour un démarrage de la recherche idéalement à partir de **novembre 2023** ; et un accompagnement régulier de la recherche sera mis en place par le Fonds.
- Des rapports intermédiaires seront prévus à différentes étapes de la recherche.
- A l'issue du projet, un rapport final devra être transmis au Fonds. Ce rapport permettra au Fonds d'évaluer si les finalités (voir plus haut) ont pu être atteintes.

INFOS PRATIQUES

Adresse courriel et coordonnées pour l'envoi du dossier de candidature (PDF unique) pour le **31 août 2023** ou pour tout autre renseignement :

info@fondshoutman.be
02 543 11 71
<https://www.fonds-houtman.be>